

**DELIBERATION RELATIVE A LA COMPOSITION ET A L'ELECTION DE LA
COMMISSION DES FINANCES DE LA CCIR NORMANDIE**

L'Assemblée Générale de la CCIR Normandie, réunie en sa séance du 16 décembre 2016,

- VU le Code du commerce,
- VU l'article A712-32 du Code de commerce,
- VU la loi n° 2010-853 du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services,
- VU le décret n° 2010-1463 du 1er décembre 2010 mettant en œuvre la réforme du réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie,
- VU le décret n°2015-1629 du 10 décembre 2015 portant création de la CCI de région Normandie,
- VU l'assemblée générale d'installation de la CCIR Normandie du 18 novembre 2016,
- VU l'article 4.2.1 du règlement intérieur de la CCIR Normandie relatif à la composition et l'élection des membres de la commission des finances,
- VU l'article 4.2.2 du règlement intérieur de la CCIR Normandie relatif au rôle et aux attributions de la commission des finances,

Considérant que la commission est composée d'au moins 5 membres élus avec voix délibérative, choisis en dehors du Président de la chambre et du trésorier et de leurs délégataires, des membres du bureau et de la commission consultative des marchés,

Considérant que des membres suppléants doivent être désignés dans les mêmes conditions et dans la limite du nombre des membres titulaires,

Considérant les candidatures recueillies au sein de l'assemblée générale de la CCIR Normandie,

Après en avoir délibéré,

DESIGNE :

- Jean Pierre DESORMEAUX, en qualité de Président de la commission des finances,

Paraphes
Pdt Secrétaire(s)

		AK
--	--	----

DESIGNE :

- Bertrand DECLOMESNIL,
- Annie GRENIER,
- Yves LEFEBVRE,
- Karine PHILIPPINE-CHEVALIER

en qualité de membres titulaires avec voix délibératives.

DESIGNE :

- Christian BUOT,
- Etienne DJELLOUL,
- Stéphane TONON,
- Michel VOISIN,

en qualité de membres suppléants de la commission des finances,

DIT que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète de Région Normandie pour approbation.

Par : 100 % de voix pour, 0 % de voix contre, 0 % d'abstention.

A Saint-Contest, le 16 décembre 2016

Le Président


Vianney de CHALUS

Le(s) Secrétaire(s)

 Aline LOUISY-LOUIS
Jean-Michel COSTASEQUE